



SEEN pour la Paix Civile

En collaboration avec: Centre for Information Resilience (CIR)



Rapport:

**Le Discours de Haine dans l'Espace
Numérique Syrien (2025)**

Le discours de haine dans l'espace numérique syrien (2025)

Préparé par :

Département de Documentation et d'Études – Association SEEN pour la
Paix Civile.

Directeur du Département : Dommar AL Soleman.

Superviseur de l'unité de renseignement en sources ouvertes (OSINT):
Youssef Wannous.

En collaboration avec : Centre for Information Resilience (CIR)

24 Mars 2026

PLAN DE RECHERCHE

Le discours de haine dans l'espace numérique syrien (2025)	2
Avertissement et Clause de Non-Responsabilité Juridique :	5
1. CADRE PRELIMINAIRE ET METHODOLOGIQUE	5
1.1 RESUME EXECUTIF	5
1.2 PRINCIPAUX RESULTATS :	6
1.3 INTRODUCTION ET CONTEXTE	7
1.4 METHODOLOGIE	8
1.4.1 CONCEPTION DE L'ETUDE : (METHODES MIXTES, OSINT)	8
1.4.2 COLLECTE DE DONNEES, CONSTRUCTION DU GLOSSAIRE SEMANTIQUE ET CARTOGRAPHIE SPATIO-TEMPORELLE	8
1.4.3 INTEGRITE FORENSIQUE ET LIMITES DE L'ETUDE	9
1.5 CADRE THEORIQUE ET VALEUR COGNITIVE	9
1.4.1 DE LA SEMIOLOGIE DE L'HUMILIATION A LA « PREPARATION COGNITIVE AU CRIME »	9
1.4.2 ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES CODIFICATIONS EMERGENTES	10

1.5 PROBLEMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE.....	10
2. RESULTATS ET ANALYSE :	11
2.1 STRUCTURES ORGANISATIONNELLES, INGENIERIE DE L'IMAGINAIRE VENGEUR ET ANALYSE SEMANTIQUE (DE LA DESCRIPTION A LA STIGMATISATION).....	11
2.1.1 LE LANGAGE DE LA « DESHUMANISATION » ET LES PRECURSEURS DE LA VIOLENCE PHYSIQUE.....	11
2.1.2 ANALYSE DES « CINQ CAS » : LES CANAUX COMME OUTILS SOUVERAINS PARALLELES.....	12
2.1.3 CRITERES DE SELECTION DES CANAUX ET METHODOLOGIE DE TRAITEMENT.....	12
2.2 « L'ORCHESTRE DE LA HAINE » SUR TELEGRAM ET FACEBOOK.....	13
2.2.1 LA CHAINE DE ZENO YASSER AL-MAHAMEED.....	13
2.2.2 LE RESEAU « SNA » : LA FABRIQUE DE LA « MYTHOLOGIE NOIRE » ET LA STIGMATISATION EXISTENTIELLE.....	20
2.2.3 LE RESEAU « DJABAL AL-ALAWIYYIN » : RADICALITE DE LA PEUR ET DOCTRINE DE LA DEFENSE PREVENTIVE.....	26
2.2.4 LES PLATEFORMES D'OMAR AL-TELAWI : MOBILISATION LOCALE ET TEST D'IMPACT TRANS-PLATEFORME.....	30
2.2.5 DISCOURS DE LA VIOLATION ET « POLITIQUE DE L'OTAGE SYMBOLIQUE » : PAGE FACEBOOK « LE JOURNALISTE WAHID YAZBEK ».....	32
2.2.6 DU DESCRIPTIF FONCTIONNEL AU STIGMATE STRUCTUREL : « BOIJI » COMME MECANISME DE SUPERIORITE ETHNO-CLASSISTE.....	34
3. SEMIOLOGIE DE LA DISCRIMINATION ET PERSPECTIVE JURIDIQUE (ANALYSE SOCIO-JURIDIQUE).....	36
3.1 SEMIOLOGIE DE LA DISCRIMINATION ET DE LA DISTINCTION CONFESSIONNELLE.....	36
3.1.1 L'INVOCATION DE L'ANTAGONISME HISTORIQUE COMME OUTIL DE DEPOSSESSION JURIDIQUE.....	38
3.2 GENRISATION DE LA VIOLENCE SYMBOLIQUE ET ECONOMIE DE LA VIOLATION.....	39
4. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES.....	42
4.1 VOIE LEGALE ET RESPONSABILITE PENALE.....	42

4.1.1 QUALIFICATION DE L'« INCITATION COLLECTIVE »	42
4.1.2 ACTIVATION DU « PROTOCOLE DE BERKELEY »	43
4.2 VOIE TECHNIQUE ET POLITIQUES DES PLATEFORMES.....	43
4.3 PERSPECTIVES FUTURES : REVELER LES LACUNES LEGISLATIVES SYRIENNES	43
4.3.1 ANALYSE DU VIDE LEGISLATIF	43
4.3.2 CONSTAT DE L'ABSENCE DE « MESURES DISSUASIVES.....	43
4.3.3 PROPOSITION D'UNE « LOI SUR LA PAIX CIVILE SYRIENNE ».....	43
5. CONCLUSION	43

Avertissement et Clause de Non-Responsabilité Juridique :

Ce rapport s'appuie sur des méthodologies de renseignement de sources ouvertes (OSINT) ainsi que sur des outils d'analyse sémiotique et juridique. La mention de noms d'individus, de comptes ou de canaux numériques dans cette recherche a pour but exclusif de documenter les « modèles de discours » et leur rôle dans l'incitation à la haine. Elle ne constitue en aucun cas un jugement définitif de condamnation, cette prérogative relevant de la compétence exclusive des autorités judiciaires compétentes. Toutes les preuves numériques citées ont été conservées conformément aux normes de fiabilité forensique (Protocole de Berkeley). Les entités mentionnées assument l'entière responsabilité du contenu publié sur leurs plateformes respectives.

Le discours de haine dans l'espace numérique syrien (2025)

De la violence symbolique au prélude cognitif du crime

1. CADRE PRELIMINAIRE ET METHODOLOGIQUE

1.1 RESUME EXECUTIF

Cette étude propose une analyse approfondie des dynamiques du discours de haine en Syrie durant la période de transition consécutive à la chute du régime en 2025, en établissant un lien direct entre l'escalade numérique et les épisodes de violence sur le terrain.

Le rapport ne traite pas le discours de haine comme un simple phénomène linguistique éphémère, mais plutôt comme un outil structurel contribuant à la préparation cognitive et éthique de la violence de masse. À travers une analyse à grande échelle des données numériques, cette recherche révèle comment les techniques de déshumanisation, de stigmatisation confessionnelle et de recadrage historique sont employées pour justifier les violations et transformer les victimes en « cibles légitimes » dans la conscience collective.

Le rapport s'appuie sur des méthodologies OSINT avancées et un archivage forensique conforme au Protocole de Berkeley, rendant ses conclusions exploitables dans les procédures judiciaires,

l'élaboration de politiques publiques

et les programmes de prévention précoce.

La recherche vise à générer des résultats opérationnels dépassant la simple description théorique, à travers :

- **Plaidoyer et Politiques** : Proposer des recommandations concrètes fondées sur des preuves afin de soutenir l'adoption d'une législation criminalisant le discours de haine et de renforcer les processus de justice transitionnelle et de paix civile durable.
- **Documentation Visuelle** : Développer un ensemble de visualisations de données illustrant les cartographies de diffusion du discours de haine, ainsi que ses tendances confessionnelles et de genre, sur les plans temporel et géographique.
- **Renforcement des Compétences Juridiques** : Créer des outils de veille précoce reliant l'analyse discursive aux indicateurs d'escalade sur le terrain, conformément aux normes du Protocole de Berkeley et aux exigences de protection des données (RGPD).
- **Redevabilité Juridique** : Préparer des données archivées et des preuves numériques recevables devant les autorités judiciaires compétentes, afin de prouver les modèles d'incitation et les responsabilités associées, sur demande.

1.2 PRINCIPAUX RESULTATS :

L'étude a analysé plus de 200 000 publications sur Telegram et Facebook en utilisant des méthodologies OSINT et un archivage conforme au Protocole de Berkeley. Au sein d'un seul réseau, sur 24 764 publications analysées, 5 031 d'entre elles (soit environ 20 %) contenaient un discours de haine caractérisé.

L'échantillon comprend cinq acteurs clés : le réseau *Zeno Yasser Al-Mahameed* (Telegram), le réseau *SNA* (Facebook), le réseau *Djebel des Alaouites* (Telegram), *Omar Al-Telawi* (Facebook) et *Wahid Yazbek* (Facebook). Le nombre d'abonnés varie de 25 000 à 691 000, reflétant l'écart entre les comptes les plus restreints et les plus influents de l'échantillon. À titre d'exemple, la chaîne *Zeno* a atteint 470 000 abonnés et a enregistré plus de 600 publications en une seule journée lors des massacres du littoral en mars 2025 (point qui fera l'objet d'une analyse approfondie ultérieurement). Le rapport a veillé à refléter la diversité des contextes confessionnels et politiques des comptes, garantissant ainsi un équilibre méthodologique dans le choix de l'échantillon.

Les données révèlent une corrélation temporelle explicite entre l'escalade du discours de haine et la perpétration de massacres confessionnels en 2025. Par exemple, sur une seule chaîne

durant les massacres du littoral en mars, les vues ont dépassé les 101 millions. Lors des événements de Sweida en juillet, elles ont franchi le seuil des 173 millions sur une seule chaîne également, avec un pic de plus de 80 publications haineuses par jour.

Les comptes ont systématiquement eu recours à un langage de déshumanisation et à un marquage confessionnel (Re-branding) tel que « La secte Makabessieh », « Al-wooo-looo » et « Bani Soumaya ». L'utilisation d'un qualificatif spécifique visant les Druzes a été documentée 511 fois par une seule chaîne en huit mois, tandis que le terme « Fascisme sunnite » a été employé 1 403 fois au sein d'un seul réseau.

Le rapport documente également un modèle de violence numérique basée sur le genre ciblant des militantes, des journalistes et des défenseuses des droits humains. Cela inclut la diffamation à caractère sexuel, des menaces de viol, l'intimidation des familles et des campagnes de pression ayant contraint certaines femmes à fermer définitivement leurs comptes.

1.3 INTRODUCTION ET CONTEXTE

Cette recherche examine les interactions complexes des dynamiques hostiles durant la phase de transition critique consécutive à la chute du régime syrien (2025).

Elle repose sur une hypothèse centrale : dans ce contexte, le discours de haine n'est pas un simple reflet linguistique de la polarisation politique existante. Il s'agit, par essence, d'un « système linguistique procédural » et d'un mécanisme efficace de production d'une « Violence Symbolique » (*Symbolic Violence*). Cette dernière œuvre à la préparation cognitive et morale de la violence physique à venir. D'un point de vue juridique et des droits de l'homme, ce discours dessine les contours de « l'élément moral » (*Mens Rea*) du crime ; là où les concepts sont orchestrés pour produire « l'Autre » et normaliser son exclusion et sa stigmatisation.

La recherche ne se contente pas d'une observation statique, mais s'attache à révéler le lien organique entre le « discours de haine » et les « événements graves » qui ont marqué l'année 2025. Cette corrélation se manifeste avec acuité lors des moments de crise majeure, comme ce fut le cas lors des massacres du littoral, de Sweida et du nord de la Syrie. À ces occasions, un passage collectif et organisé vers ce que nous nommons le « discours d'animalisation » (*Animalization*) a été observé.

Dans ces moments précis, les victimes ont été dépouillées de leur humanité par l'usage de qualificatifs tels que :

- **Kilâb (كلاب)** : [Ki-lâb] - Chiens.

- **Khanâzîr (خنازير)** : [Kha-nâ-zîr] - Porcs.

Note sémantique : L'usage de ces termes ne relève pas de l'insulte banale, mais d'un procédé de déshumanisation radicale. En assimilant l'adversaire à l'animalité, le discours numérique prépare le terrain ou, a posteriori, légitime l'acte criminel sur le terrain, transformant l'espace virtuel en un « laboratoire » d'expérimentation des mécanismes d'extermination symbolique avant leur exécution physique.

L'importance de ce travail réside dans son positionnement précis à l'intersection de trois champs disciplinaires imbriqués : les études des médias numériques, la sociologie des conflits et les enquêtes en sources ouvertes (OSINT). L'objectif est de révéler les mécanismes par lesquels le discours numérique se transforme en un outil d'incitation directe et publique, capable de redéfinir les rapports de force et d'instaurer une culture de l'impunité et de violation.

1.4 METHODOLOGIE

La recherche adopte une approche de « méthodes mixtes » (*Mixed Methods*) afin de garantir précision statistique et profondeur analytique, selon les axes suivants :

1.4.1 CONCEPTION DE L'ETUDE : (METHODES MIXTES, OSINT)

La conception de l'étude repose sur l'intégration de méthodologies d'analyse quantitative à grande échelle avec une analyse qualitative approfondie. Elle mobilise les outils d'enquête en sources ouvertes (**OSINT**) pour analyser le contenu numérique et le situer dans son contexte de terrain et dans son cadre temporel.

1.4.2 COLLECTE DE DONNEES, CONSTRUCTION DU GLOSSAIRE SEMANTIQUE ET CARTOGRAPHIE SPATIO-TEMPORELLE

Une analyse quantitative de plus de 200 000 publications a été réalisée sur Facebook et Telegram. À partir de cette analyse, l'équipe de recherche a entrepris la construction d'un glossaire sémantique (*Lexicon*) spécialisé, prenant en compte les dialectes syriens locaux et les codifications émergentes de l'année 2025. Ce glossaire a permis d'aboutir aux résultats actuels, tandis que l'équipe continue de le développer et d'effectuer une cartographie spatio-temporelle (*Spatio-Temporal Mapping*) pour suivre les mutations du discours en relation avec les événements sur le terrain.

Le glossaire de 2025 définit le discours de haine selon des classifications précises, incluant les dimensions ethniques, de genre, politiques et confessionnelles. Chaque terme est accompagné d'un « signal » indiquant son degré de dangerosité et sa prévalence dans le dialecte syrien contemporain.

1.4.3 INTEGRITE FORENSIQUE ET LIMITES DE L'ETUDE

Un « système de double archivage » a été adopté : les versions originales sont conservées aux formats HTML et JSON pour Telegram, et dans des formats appropriés pour Facebook. Les données sont stockées dans deux emplacements distincts (Cloud et local). Les échantillons sélectionnés ont été soumis à un double contrôle humain (Peer Review) pour garantir que les textes ne soient pas décontextualisés de leur cadre anthropologique. Cette rigueur rend les résultats conformes au Protocole de Berkeley en tant que preuves numériques recevables juridiquement.

Limites de l'étude:

- Les options restreintes d'archivage légal offertes par les plateformes de réseaux sociaux.
- Les biais potentiels des plateformes dans la suppression de contenu.
- La complexité du langage implicite et des dynamiques des groupes fermés.
- La rareté des outils logiciels capables de traiter efficacement la langue arabe.

Il est important de noter que ce rapport se concentre exclusivement sur la « félonie linguistique » (*Criminalité langagière*) dans le discours de haine, excluant de son champ d'analyse actuel les supports visuels produits au cours de l'année écoulée. Cette délimitation méthodologique est due à la nature des outils analytiques et des mécanismes techniques requis pour déconstruire le contenu visuel, lesquels nécessitent des ressources temporelles et logistiques dépassant le cadre actuel de cette recherche. Néanmoins, l'étude du rôle de l'image dans la production du discours de haine constitue un projet futur que nous ambitionnons de réaliser dès que les outils spécialisés seront disponibles.

1.5 CADRE THEORIQUE ET VALEUR COGNITIVE

Cette étude dépasse les approches descriptives classiques du discours de haine pour fonder un modèle analytique reliant la sémiologie numérique aux conséquences criminelles sur le terrain. Au lieu de se limiter à observer les « symptômes verbaux » du conflit, le cadre théorique s'attache à déconstruire le discours en tant qu'« infrastructure de la violation », à travers deux axes fondamentaux :

1.4.1 DE LA SEMIOLOGIE DE L'HUMILIATION A LA « PREPARATION COGNITIVE AU CRIME »

La recherche repose sur l'hypothèse que le langage dans l'espace numérique syrien de 2025 fonctionne comme un « protocole d'exécution » qui légitime la violence avant et pendant son

accomplissement. Nous ne traitons pas ici d'un langage qui décrit une réalité préexistante, mais d'un langage qui « crée » un espace symbolique dépouillant la victime de sa protection juridique et morale. Ce lien structurel entre la « sémiologie de l'humiliation » (comme dans le cas du « aboiement numérique ») et la violation physique sur le terrain confère à la recherche sa dimension forensique ; elle contribue à documenter l'« élément moral » (Mens Rea), transformant le discours d'une simple « injure verbale » en une preuve de l'intention criminelle dans le cadre de crimes contre l'humanité.

1.4.2 ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES CODIFICATIONS EMERGENTES

La valeur qualitative de ce travail réside dans sa capacité à opérer une « académisation » des insultes et des codifications locales pour les transformer en outils analytiques. En déconstruisant les termes émergents de 2025 (tels que : *Makabessieh*, *Bani Soumaya*, *Al-wooo-looo*), la recherche déplace ces vocables du champ du « dialecte local » ou de la « raillerie passagère » vers celui des « indicateurs sociologiques mesurables ». Ce cadrage permet de comprendre comment la « mythologie noire » (récits de Sednaya, hiérarchies raciales) est invoquée pour réorganiser les rapports de force et consolider les hiérarchies pyramidales.

1.5 PROBLEMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

La problématique de cette recherche s'articule autour de la démonstration du rôle moteur joué par le discours de haine dans le contexte syrien contemporain, non seulement comme un phénomène verbal, mais comme une force active façonnant le réel. Dès lors, la recherche s'attache à répondre aux questions centrales suivantes :

- **Au niveau quantitatif et qualitatif¹** : Comment tracer et monitorer le saut qualitatif et quantitatif du volume de contenu hostile dans l'espace numérique syrien ? Quelle est la nature des mutations fondamentales survenues dans ce discours et ses orientations après la chute du régime ?
- **Au niveau des acteurs et des réseaux** : Quel est le rôle de leadership joué par les canaux incitatifs (sur Telegram et Facebook), gérés par des acteurs influents, dans l'ingénierie et

¹ Selon les données de *DataReportal* sur l'adoption et l'utilisation des technologies numériques en Syrie pour les années 2024/2025 : le nombre d'utilisateurs d'Internet en Syrie a atteint **8,51 millions** au début de 2024, soit un taux de pénétration de **35,8 %**. Le nombre total de connexions mobiles actives s'élevait à **17,21 millions** début 2024, équivalant à **72,3 %** de la population totale. Ce chiffre est passé à **19,5 millions** de connexions mobiles début 2025, soit **77,6 %** de la population. Quant au nombre d'utilisateurs d'Internet, il a atteint **9,01 millions** au début de 2025, maintenant un taux de pénétration de **35,8 %**.

la diffusion de ce discours ? Comment ces réseaux se forment-ils et interagissent-ils avec leur public ?

- **Au niveau de la « mythologie noire »** : Comment les récits non vérifiés (tels que la « secte Makabessieh ») ou les codifications sonores humiliantes (telles que le « Al-wooo-looo ») sont-ils instrumentalisés comme outils de déshumanisation des adversaires ? Dans quelle mesure ces stratégies réussissent-elles à instaurer ce que nous appelons

« **l'ingénierie de l'humiliation** » en tant que préparation cognitive aux crimes commis contre la dignité humaine ?

2. RESULTATS ET ANALYSE :

2.1 STRUCTURES ORGANISATIONNELLES, INGENIERIE DE L'IMAGINAIRE VENGEUR ET ANALYSE SEMANTIQUE (DE LA DESCRIPTION A LA STIGMATISATION)

Ce chapitre vise à passer de l'observation quantitative des violations à la déconstruction structurelle des mécanismes de production du discours de haine dans l'espace numérique syrien de 2025. Cette analyse ne se limite pas à une documentation descriptive du contenu verbal, mais cherche à retracer la relation fonctionnelle entre le discours numérique et les pratiques violentes sur le terrain. Cela s'effectue par l'analyse du processus de transformation des « unités linguistiques » d'outils expressifs en instruments procéduraux (*Procedural Instruments*), œuvrant à la déshumanisation de la victime et fournissant les justifications cognitives et morales à la violation physique.

2.1.1 LE LANGAGE DE LA « DESHUMANISATION » ET LES PRECURSEURS DE LA VIOLENCE PHYSIQUE

La dangerosité du discours de haine recensé réside dans la transformation des êtres humains en entités « non-humaines ». L'usage de termes tels que :

- **Kilâb (كلاب)** : Chiens.
- **Qirada (قردة)** : Singes.
- **Khanâzîr (خنزير)** : Porcs.

Ceci constitue une pratique consciente de « préparation criminelle » et de « violence structurelle ». Ce lexique humiliant est intrinsèquement lié aux événements de terrain, notamment les massacres du littoral en mars 2025 et ceux de Sweida en juillet de la même année.

L'usage de ces termes à l'égard des habitants d'une région spécifique n'est pas une simple insulte ; c'est une déshumanisation explicite qui rend la cible « moins humaine ».

C'est la première étape observée lors des grands massacres de l'histoire, à l'instar du cas du Rwanda. L'évocation du modèle rwandais ici n'est pas une simple comparaison historique, mais la révélation d'une similitude terrifiante dans la manière dont le langage prépare le meurtre. À l'image de la radio **RTLM** au Rwanda, les réseaux numériques syriens transforment aujourd'hui les « insultes locales » en instruments procéduraux visant à légitimer l'agression.

En réalité, cette pratique n'est pas récente ; elle est l'aboutissement d'une approche systématique utilisée tout au long des quinze dernières années. Le discours de haine a fonctionné durant cette période comme une Infrastructure préparant le terrain aux violations actuelles. Ce « dictionnaire de la haine » s'est construit progressivement, transformant la langue d'un simple moyen de communication en une arme capable de briser les barrières morales et de réduire « l'Autre » à un ennemi « déshumanisé », dont on attend simplement le moment de la liquidation.

2.1.2 ANALYSE DES « CINQ CAS » : LES CANAUX COMME OUTILS SOUVERAINS PARALLELES

Le monitoring a révélé l'émergence d'acteurs centraux sur Facebook et Telegram, notamment : *Zeno Al-Mahameed, Djebel des Alaouites, Wahid Yazbek, Omar Al-Telawi et SNA (Syrian News Activists)*. Ces canaux ne fonctionnent plus comme des médias traditionnels, mais se sont transformés en « Outils souverains parallèles » (*Parallel Sovereign Tools*). Leur dangerosité réside dans leur capacité supérieure de « cadrage » (*Framing*) ; l'information n'est pas transmise comme une donnée neutre, mais chargée de connotations d'exclusion qui transforment la « mythologie noire » de simples récits en une conscience collective quotidienne et un moteur du comportement public.

2.1.3 CRITERES DE SELECTION DES CANAUX ET METHODOLOGIE DE TRAITEMENT

Ces canaux ont été sélectionnés selon les critères d'« impact, de continuité et de capacité de mobilisation ». Ils représentent des spectres variés de la carte du conflit, permettant ainsi d'étudier le discours de haine en tant que phénomène « trans-identitaire ». Dans le cadre du traitement des données, ces cas ont été soumis à un processus d'archivage forensique (*Forensic Archiving*) rigoureux selon le Protocole de Berkeley, afin de transformer le contenu numérique volatil en preuves juridiques tangibles reliant le moment de « l'incitation » au moment de la « réponse sur le terrain ».

2.2 « L'ORCHESTRE DE LA HAINE » SUR TELEGRAM ET FACEBOOK

Ces comptes, issus des plateformes Facebook et Telegram, ont été traités et archivés selon une méthodologie unifiée, tout en tenant compte des spécificités techniques inhérentes à chaque réseau, notamment en ce qui concerne les modes d'extraction et d'archivage des données.

Il convient de souligner que l'analyse se concentrera sur l'examen individuel de chacune des cinq chaînes, tout en mettant en lumière leurs interconnexions (*intersections*) et les outils transversaux (*common tools*) qu'elles ont mobilisés pour orchestrer et structurer le discours de haine.

2.2.1 LA CHAÎNE DE ZENO YASSER AL-MAHAMEED

Il s'agit d'une chaîne Telegram fondée en 2021. Lors de la chute du régime, elle comptait 320.000 abonnés, un chiffre relativement élevé pour le paysage numérique syrien sur Telegram. Le réseau est géré par plusieurs comptes sous la supervision de Zeno Al-Mahameed ; notre équipe a confirmé l'existence réelle de cet individu et sa gestion effective du réseau. Des indices non confirmés suggèrent un lien entre cette personnalité et un pays du Golfe, bien que l'équipe n'ait pas pu vérifier cette information. Sa biographie circulant en ligne — sans possibilité de vérifier de manière définitive tous les détails — le présente comme un universitaire spécialisé en journalisme et un formateur disposant de deux décennies d'expérience dans l'investigation. Al-Mahameed s'emploie à légitimer le contenu de la chaîne, tirant profit de son expertise présumée en techniques d'influence médiatique pour renforcer la capacité de son discours à la mobilisation et à l'incitation numérique.

Selon notre monitoring de la chaîne, intitulée « Réseau d'information Zeno Yasser Al-Mahameed », la gestion par plusieurs comptes à différentes périodes a été observée. De plus, la densité des contenus, le volume des publications, leur mode de présentation ainsi que la gestion des sous-chaînes affiliées suggèrent un effort collectif et organisé.

Le contenu de la chaîne oscille entre couverture médiatique et publication de doléances ; le service de messagerie de la page reçoit de nombreuses plaintes concernant les conditions de service et de sécurité, particulièrement dans les régions du nord-ouest de la Syrie. La chaîne adopte souvent un ton sarcastique dans la transmission des nouvelles, se positionne comme un soutien explicite aux groupes extrémistes et attaque les autorités dès que celles-ci exercent une pression sur ces groupes.

La chaîne a connu deux pics distincts de croissance d'audience : le nombre d'abonnés est passé à **400 000** lors des massacres du littoral syrien (entre le 06/03 et le 10/03 2025), puis a bondi à **470 000** fin juillet, à la suite des massacres de Sweida.

En observant l'activité du réseau au cours de l'année 2025, un modèle clair de couverture médiatique des événements de terrain émerge : lors de toute tension sécuritaire ou militaire, la chaîne commence à diffuser une série de rumeurs et d'informations fallacieuses visant à inciter à la haine contre un groupe spécifique, le plaçant dans la position de « l'ennemi à éliminer ».

Par exemple, au début des événements de Sweida le 13/07, le réseau a publié un enregistrement audio d'un individu insultant des symboles religieux. *(Note : Il convient de noter que des enregistrements de ce type avaient déjà été instrumentalisés lors d'épisodes de violence en avril à Sahnaya, Jaramana et dans la campagne de Sweida, servant de prétexte et de catalyseur à l'agression de l'université de Homs contre des étudiants originaires de Sweida).* Le lendemain matin, la chaîne a commencé à publier des vidéos de meurtres et des photos de cadavres, prétendant qu'il s'agissait de crimes commis par des groupes armés de Sweida contre les membres des tribus (Bédouins) locales. Il s'est avéré par la suite que la grande majorité de ces supports visuels concernaient des événements antérieurs et se déroulant hors de la géographie syrienne.

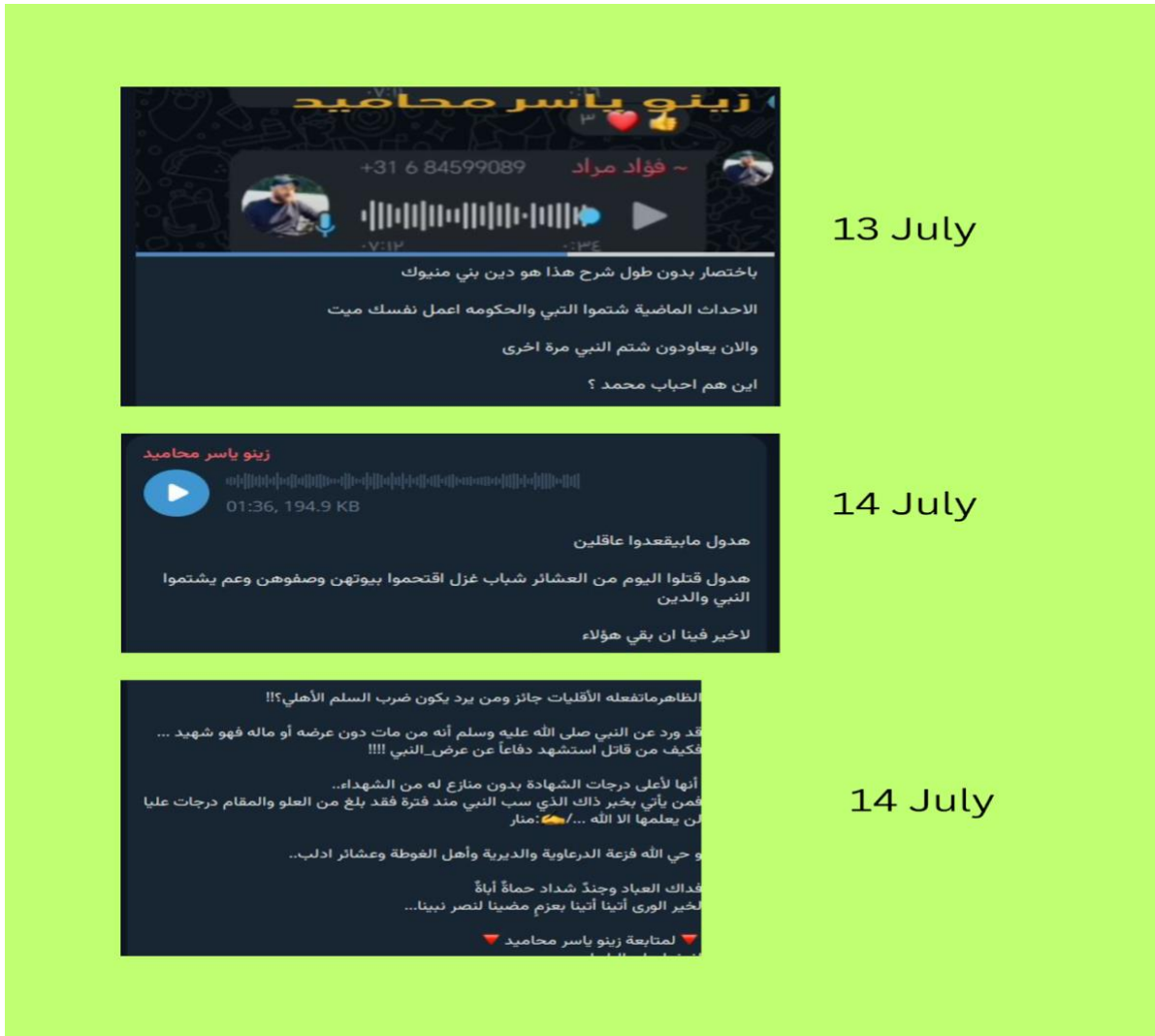


Figure (1)

Après avoir instrumentalisé le prétexte d'un enregistrement insultant le Prophète en avril, à la suite des événements de Sahnaya, Zeno a réutilisé le même procédé via un autre enregistrement audio le 13 juillet, dès le début des tensions à Sweida. Il a ensuite intensifié son discours incendiaire le 14 juillet, allant jusqu'à l'appel direct à la « Faz'a ».

(Note culturelle et juridique : La « Faz'a » [Faz-â] est un appel traditionnel à la mobilisation tribale urgente. Dans ce contexte de haine numérique, elle fonctionne comme un ordre de mobilisation paramilitaire visant à déclencher une action violente immédiate sur le terrain).



Figure (2) : Nombre de publications quotidiennes (Number of posts per day)

Le graphique illustrant le volume quotidien des publications de la chaîne révèle une escalade fulgurante à plusieurs reprises. Cependant, le pic absolu a été enregistré le 07/03/2025, avec plus de 600 publications en une seule journée. Ce sommet correspond au flux massif d'informations et de vidéos relatives aux massacres perpétrés dans la région côtière.

Entre le 6 et le 10 mars 2025, le littoral syrien a été le théâtre d'une escalade militaire sanglante, déclenchée par une attaque coordonnée de groupes affiliés à l'ancien régime ciblant des centres de sécurité et des infrastructures vitales à Lattaquié et Tartous, entraînant la mort et l'enlèvement de dizaines d'agents de la Sécurité Générale.

En réaction, le gouvernement de transition a déployé des renforts sécuritaires, parallèlement à une mobilisation générale (*Nafir*) décrétée par certaines entités civiles et groupes armés. Durant cette période, la zone côtière et la campagne ouest de Hama ont été le théâtre de tueries de masse à caractère confessionnel. L'implication de factions gouvernementales et de forces supplétives a été établie dans des exécutions sommaires et des actes de représailles collectives confessionnelles.

Selon les rapports de la COI² (*Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne*), ces massacres ont coûté la vie à environ 1 400 personnes, majoritairement des civils, dont 100 femmes.

Par ailleurs, l'équipe de documentation de l'organisation SEEN a recensé la mort d'au moins 41 enfants. La plupart des victimes ont péri dans des massacres couvrant une vaste zone géographique, s'ajoutant à d'autres formes de violence, de pillages, d'incendies criminels et de déplacements forcés. La chaîne de Zeno Al-Mahameed a été, sinon la première à diffuser les images des massacres violents, du moins l'une de celles qui les ont le plus relayés, comme l'illustre la **Figure (3)**.

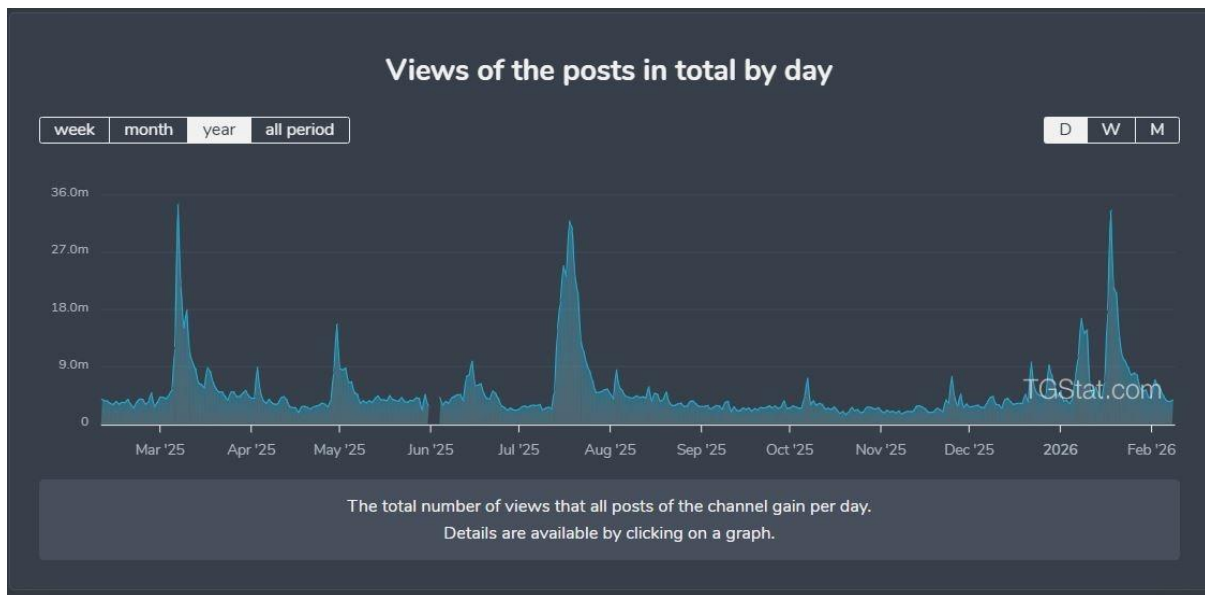


Figure (3) : Nombre total de vues quotidiennes (Views of posts in total by day)

Ce graphique illustre le nombre de vues enregistrées par les publications de la chaîne de Zeno Al-Mahameed. Nous observons que les taux d'audience les plus élevés ont été atteints durant la période comprise entre le 07/03 et le 10/03/2025, coïncidant avec les massacres perpétrés dans la région côtière ; le nombre de vues sur la chaîne s'est alors élevé à 101 102 444.

De même, le nombre de vues au cours de la période allant du 13/07 au 20/07 a atteint environ 173 133 337, phase marquée par une intensification de la violence parallèlement aux massacres commis dans la

² <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session59/a-hrc-59-crp4-ar.pdf>

province de Sweida. Durant cette période, plus de 80 publications par jour contenant un discours de haine ont été enregistrées.

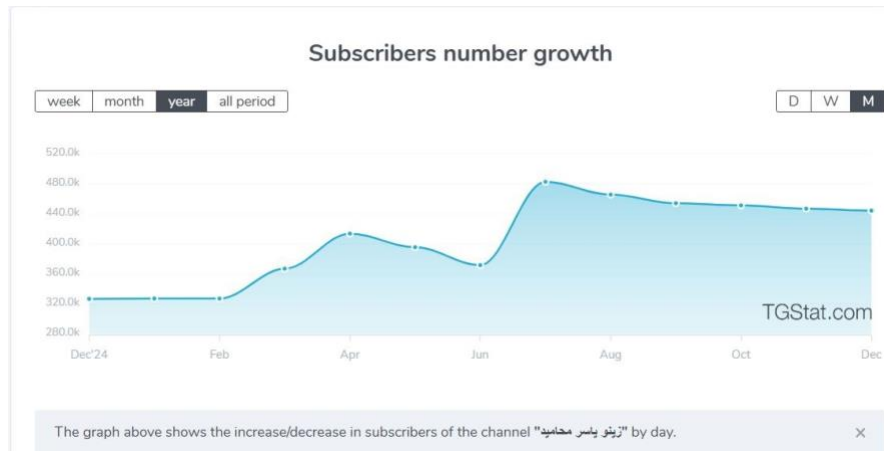


Figure (4) : Croissance du nombre d'abonnés (Subscribers number growth)

Ce graphique illustre l'augmentation constante du nombre d'abonnés de la chaîne. On observe une hausse de 49 137 nouveaux abonnés durant la période du 5 au 10 mars (coïncidant avec les massacres du littoral). Ce chiffre a connu une progression encore plus fulgurante entre le 12 et le 22 juillet (massacres de Sweida), avec un gain de 123 089 nouveaux abonnés.

Les données démontrent que la chaîne a sciemment misé sur l'usage de la haine, de l'incitation et des séquences sanglantes pour générer une croissance rapide de son audience (abonnés et vues). Cette efficacité a incité ses administrateurs à réitérer ce schéma lors de chaque trouble sécuritaire ou escalade militaire en Syrie. Par ailleurs, les publications de cette chaîne se distinguent par l'apposition d'un logo ostensible au centre de l'écran.

La dangerosité de la chaîne « Zeno Yasser Al-Mahameed » ne réside pas uniquement dans sa capacité de mobilisation locale, mais aussi dans sa mutation en une « référence informationnelle trans-plateformes ». En effet, des réseaux d'information mondiaux et des chaînes de télévision ont utilisé les supports visuels diffusés par cette chaîne comme « source primaire ».

L'appui des médias traditionnels sur le contenu de cette chaîne confère au discours de haine, dissimulé au sein de ses vidéos, une « légitimité fallacieuse » et contribue à son internationalisation. En effet, lorsqu'une séquence vidéo issue de cette chaîne (laquelle pratique une « sémiologie de l'humiliation » et une déshumanisation systématique) est diffusée dans les journaux télévisés mondiaux, l'image est extraite de son contexte incendiaire original pour être présentée comme une simple « pièce d'information » (document journalistique).



Figure (5) : Capture d'écran de la chaîne CNN Türk

(Note : Cette image illustre la reprise de contenus issus de la chaîne de Zeno Al-Mahameed par des médias internationaux, leur conférant ainsi une visibilité mondiale



Figure (6) : Capture d'écran de la chaîne israélienne "Channel 14"

Les données numériques et temporelles précédentes démontrent que la chaîne « Zeno Yasser Al-Mahameed » ne fonctionne pas comme une plateforme d'information rapportant les faits, mais comme un « accélérateur dynamique de violence ». La corrélation directe entre la perpétration des massacres (littoral et Sweida) et les pics de croissance des vues et des abonnés révèle une « économie numérique » se nourrissant de la violence et de l'incitation.

En normalisant et en internationalisant les scènes de meurtre, ce réseau contribue à « l'exécution de l'empathie » et fournit une couverture morale aux auteurs sur le terrain. Par conséquent, ce modèle de gestion organisée et continue de contenus hostiles sort du cadre de la « liberté d'expression » pour entrer dans celui de la « complicité criminelle » (*Criminal Partnership*). Elle devient ainsi une infrastructure d'incitation collective, où le mot numérique se transforme en un outil de ciblage direct, légitimant la violation confessionnelle et entravant les processus de paix civile en Syrie.

2.2.2 LE RESEAU « SNA » : LA FABRIQUE DE LA « MYTHOLOGIE NOIRE » ET LA STIGMATISATION EXISTENTIELLE

La page Facebook « SNA de réserve » (SNA Backup) constitue un modèle avancé de « journalisme incendiaire », fusionnant la fonction informative avec une ingénierie de l'étiquetage (*Labeling*). Fondée en 2018, la page est administrée par 12 comptes d'activistes se présentant comme des acteurs de la révolution syrienne. Bien que son audience se soit stabilisée à 31 000 abonnés fin 2025, son poids qualitatif ne se mesure pas au nombre de ses fidèles, mais à sa capacité à exporter une « charge sémantique » adoptée ultérieurement par les plus grands canaux de haine du paysage numérique syrien.

La dangerosité pénale et sociologique de cette plateforme réside dans son rôle de « source primaire » pour le lancement et la consécration d'une des stratégies de déshumanisation les plus complexes de 2025 : la « stigmatisation par l'instrument » à travers les termes : « La secte des presses » (*Al-Tâ'ifa al-Makbasiyya*) et « Les fils des presses » (*Abnâ' al-Makâbis*).

Ce néologisme dépasse l'insulte passagère pour entrer dans le domaine de la « stigmatisation existentielle ». La page ne s'est pas contentée d'une critique politique de l'adversaire, mais a œuvré à enfermer toute une composante sociale dans une « icône criminelle » issue des récits des prisons de l'ancien régime (les presses hydrauliques/instruments de torture). Cette innovation linguistique menée par SNA représente un processus de fluidification du « mythe noir », où un instrument de mort présumé est transformé en une « identité » poursuivant le groupe ciblé, légitimant ainsi l'idée d'une « éradication purificatrice » dans l'imaginaire collectif des abonnés.

En traçant les trajectoires de diffusion de ce terme, l'équipe de recherche a établi que SNA a joué le rôle de « fournisseur central » de cet arsenal verbal. Ce lexique a ensuite été récupéré par d'autres plateformes (telles que la chaîne de Zeno Al-Mahameed), confirmant ainsi l'existence d'une « alliance discursive » tacite. Cette alliance œuvre à l'unification d'un lexique incendiaire visant à restreindre les espaces de paix civile.

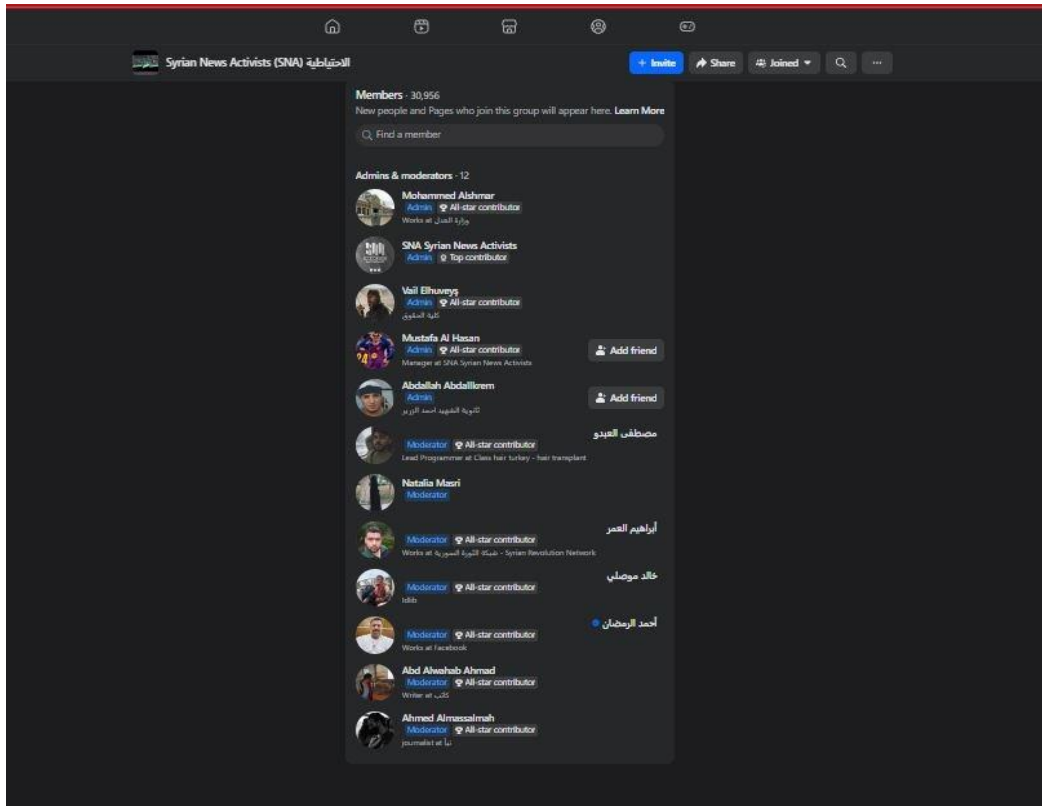


Figure (7) : Capture d'écran illustrant la transparence de la page et la gestion collective de SNA

Note : Cette image montre que la page est administrée par 12 comptes distincts, confirmant ainsi qu'il s'agit d'un effort médiatique organisé et non d'une initiative individuelle

Les « Presses » (*Makâbis*) comme instrument de stigmatisation existentielle

Cet usage est porteur d'un poids sémantique qui transcende les limites de l'insulte passagère, pour fonder ce que l'on pourrait appeler une « mythologie noire du conflit ». Ici, le langage ne fonctionne pas comme un outil de description, mais comme un instrument d'« excavation » dans la mémoire collective. Il s'agit d'en extraire les images visuelles les plus atroces pour les transformer en une identité inhérente et indissociable de l'adversaire.

La fluidification du mythe : Ces termes s'appuient sur un récit largement répandu concernant l'usage de « presses » industrielles dans la prison de Saydnaya pour l'élimination des corps des victimes. Bien que ce récit demeure dans le domaine de l'imaginaire collectif sans preuve matérielle définitive, il est utilisé de manière fonctionnelle dans l'espace numérique pour

Transformer toute une communauté d'une « entité sociale » en une « masse impliquée » dans la violence. Ce passage de « l'acte individuel » à la « stigmatisation déterministe » vise à engendrer une haine transgénérationnelle, où l'individu devient « *Makbasi* » (partisan des presses) non pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il « représente » dans ce mythe noir.

La stigmatisation par la machine et la stratégie d'objectification (*Objectification*) : Qualifier l'Autre de « *Makbasi* » vise à exercer une objectification structurelle de l'adversaire ; c'est-à-dire le transformer d'un être humain doté d'une volonté en une simple pièce d'une « machine répressive » sourde qu'il faut briser. Dans ce cadre discursif, l'individu n'est pas jugé sur ses actes légaux, mais la collectivité entière est enfermée dans une « prison sémantique » qui fusionne le lieu (la prison) et l'outil (la presse). Ce cadrage instrumental dépouille la victime de sa qualité humaine et la transforme en un « rouage » de la machine à tuer, facilitant ainsi, sur le plan moral, le processus d'« éradication ».

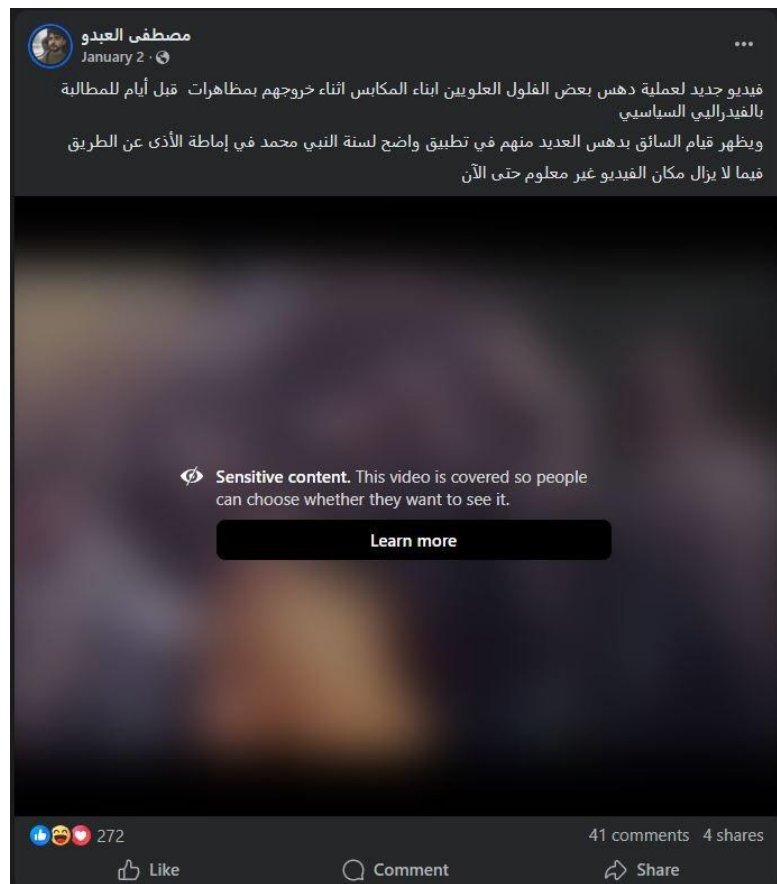


Figure (8) : Capture d'écran illustrant la légitimation de la violence et la déshumanisation des manifestants.

Cette image constitue une preuve directe de la glorification de la violence sur le terrain. Un administrateur de la chaîne y justifie l'acte de renverser des manifestants pacifiques en utilisant une stratégie de déshumanisation. En qualifiant les victimes de termes tels que « Foloul » (vestiges) ou « Abnâ' al-Makâbis » (fils des presses), l'acte criminel est présenté comme un « acte purificateur ». Cette publication démontre le rôle de la plateforme en tant qu'incubateur moral fournissant des justifications à des violations graves sous prétexte de « justice vengeresse ».

Violence purificatrice et châtement imaginaire : Ce terme exerce une forme de « violence symbolique purificatrice ». En se représentant l'Autre comme un « *Makbasi* », l'auteur du discours s'octroie une justification morale pour l'usage de la violence la plus extrême à son égard, perçue comme un « châtement imaginaire ». La dangerosité de ce procédé réside dans sa capacité à dissoudre les frontières entre la réalité et l'imaginaire numérique. Par conséquent, il constitue un « discours d'incitation exigeant une interdiction » conformément à l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), dans la mesure où il pose les bases cognitives de crimes de génocide ou de nettoyage ethnique.

Le suivi rigoureux confirme que le réseau **SNA** a été le premier à employer ce terme, un fait que la page elle-même corrobore à travers ses propres publications

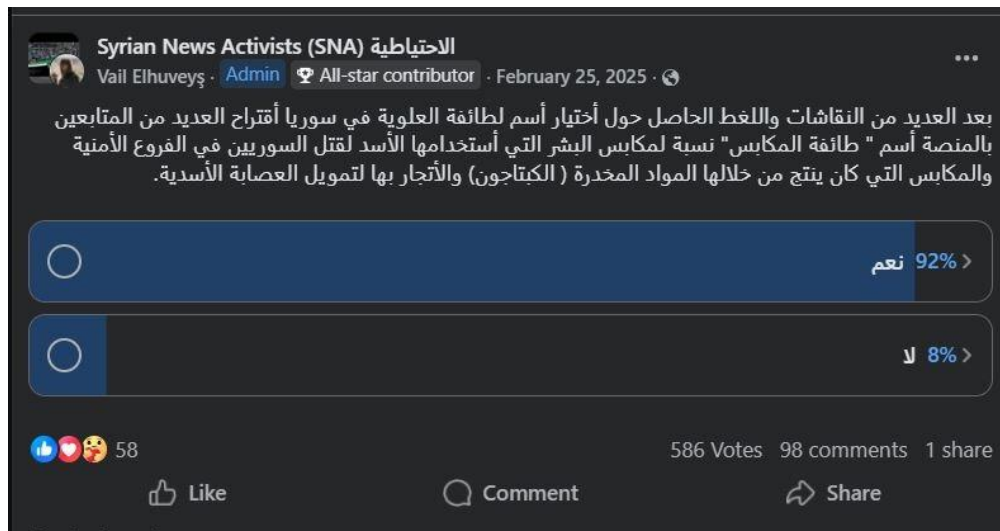


Figure (9) : Capture d'écran d'un sondage (Poll) publié sur la plateforme SNA.

Cette capture d'écran montre un sondage visant à recueillir l'avis des abonnés sur l'adoption de l'appellation « Secte des presses » (Tâ'ifat al-Makâbis) en remplacement du terme « Alaouites ». Ce procédé représente le paroxysme de la production de haine ; les outils interactifs de la plateforme ne sont pas utilisés pour collecter des informations, mais pour « normaliser la stigmatisation » et lui conférer une apparence de « consensus populaire ». Le fait de transformer une identité sociale en objet

de référendum constitue une pratique systématique de délégitimation existentielle à l'encontre de la communauté ciblée.



Figure (10) : Capture d'écran d'une publication Facebook émanant de l'un des administrateurs de la page.

Cette publication illustre l'usage d'un « recadrage historique » (Historical Reframing) ; elle expose la transition officielle de l'appellation de la communauté de « Nusayris » à « Alaouites » en 1921. Toutefois, la publication instrumentalise ce contexte historique pour légitimer une nouvelle stigmatisation, affirmant qu'à l'ère de l'après-libération (2025), ils sont désormais identifiés comme les « Fils des presses » (Abnâ' al-Makâbis). Le texte est accompagné d'une photo d'archive (conservée au Musée Albert-Kahn en France) montrant trois responsables du Mandat français aux côtés de notables et de chefs religieux alaouites de l'époque. Cette juxtaposition vise à établir un lien fallacieux entre les faits historiques et la stigmatisation actuelle

L'ampleur de la diffusion et de la circulation de cette expression est attestée par son usage massif sur divers réseaux et canaux, notamment au sein de la chaîne de **Zeno Yasser Al-Mahameed** mentionnée précédemment.



Figure (11) : Capture d'écran de la chaîne Telegram de « Zeno Yasser Al-Mahameed » illustrant l'usage du terme.

Cette image constitue une preuve matérielle de la circulation du lexique de haine entre les différentes plateformes. Elle montre l'adoption par cette chaîne du terme « Fils des presses » (Abnâ' al-Makâbis), initialement produit par le réseau SNA. Cet usage récurrent confirme la synergie entre les acteurs du discours incendiaire pour généraliser l'usage d'un vocabulaire de déshumanisation à grande échelle.



Figure (12) : Capture d'écran illustrant l'instrumentalisation symbolique du terme « Fils des presses » lors de catastrophes naturelles.

Cette image illustre l'un des exemples de l'usage symbolique du terme « Fils des presses » (Abnâ 'al-Makâbis) lors des incendies survenus sur le littoral en juillet 2025. Le stigmatisme est ici associé à l'image d'un animal sauvage (une hyène) fuyant les flammes. Ce couplage visuel et linguistique vise à opérer une « animalisation » (Animalization) (systématique de la communauté ciblée). En réduisant une tragédie humaine au sort d'un être paria, le discours transforme la catastrophe : d'un événement suscitant l'empathie, elle devient une scène confirmant la « stigmatisation existentielle » promue par la chaîne

2.2.3 LE RESEAU « DJABAL AL-ALAWIYYIN » : RADICALITE DE LA PEUR ET DOCTRINE DE LA DEFENSE PREVENTIVE

Le réseau numérique « Djabal al-Alawiyin » (comprenant les canaux : *Articles, Général, et Syrian News 313*) représente l'aile mobilisatrice de ce que l'on peut qualifier de « discours de victimisation offensive ».

Le canal central (*Articles*) a été fondé le 11 janvier 2025 et a réussi, en un temps record, à attirer 25 815 abonnés. Toutefois, le véritable indicateur de danger réside dans les taux d'« engagement compulsif » ; la plateforme a enregistré un pic de 1 439 312 vues en novembre 2025, coïncidant avec les appels aux manifestations dans les régions côtières syriennes, soulignant son rôle de « salle d'opérations » pour orienter l'opinion publique en période de crise.

L'analyse a porté sur 24 764 publications, parmi lesquelles 5 031 cas de discours de haine ont été recensés (soit 20 % du contenu total du canal).

La stratégie discursive du réseau repose sur une « ingénierie de la peur existentielle », une pratique systématique visant à isoler la communauté (alaouite) en dépeignant son environnement comme une menace permanente. Cela se manifeste par l'usage excessif et organisé du hashtag (#Le_fascisme_sunnite), documenté par notre équipe à 1 403 reprises au cours de l'année 2025 sur ce seul canal. Cet usage intensif a débuté après les massacres du littoral (mars 2025) pour réinterpréter l'événement non pas comme un crime pénal, mais comme la preuve d'une « hostilité éternelle » non négociable.

Ce discours dépasse les limites de la « légitime défense » pour entrer dans le domaine de la « préparation cognitive au conflit à somme nulle ». En liant « victimisation historique » et « mobilisation combative », le canal légitime l'idée de la « violence proactive » ; tout acte de violence physique futur est présenté comme une nécessité existentielle pour prévenir l'extermination. Ce modèle place les administrateurs du réseau dans une position de « co-instigateurs », car ils fournissent l'incubateur moral et les justifications mentales aux violations sur le terrain sous prétexte de « défense préventive ». Cela constitue une violation flagrante de l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) concernant l'interdiction de l'incitation à la haine nationale et religieuse.



Figure (13) : Capture d'écran illustrant la nature du contenu visuel traumatisant promu par le réseau « Djabal al-Alawiyyin.»

Cette capture d'écran montre le blocage du contenu par la plateforme Telegram derrière un avertissement technique (Sensitive Content Warning), signalant la violence extrême du support avant sa visualisation. Cette mesure technique constitue un « indicateur de condamnation externe » confirmant que le matériel visuel diffusé dépasse les limites de la documentation informative pour entrer dans le champ de la « sémiotique de la violence excessive ». L'objectif est de maintenir le public dans un état d'alerte permanente à travers le choc visuel.



Figure (14) : Captures d'écran documentant la récurrence et la multiplicité des contextes d'utilisation du hashtag (#Le_fascisme_sunnite).

Ces images illustrent le caractère systématique et délibéré de l'emploi de ce hashtag par le réseau « Djabal al-Alawiyyin ». La répétition de ce terme dans des contextes variés (événements sécuritaires, crises politiques, commémorations historiques) démontre une volonté d'imposer un « cadre interprétatif unique » à tout événement.

2.2.4 LES PLATEFORMES D'OMAR AL-TELAWI : MOBILISATION LOCALE ET TEST D'IMPACT TRANS-PLATEFORME

Les plateformes numériques gérées par le dénommé « Omar Al-Telawi » (connu sous le pseudonyme d'« Abou Farouk ») sur Facebook constituent un modèle dynamique d'acteurs locaux capables d'exercer une influence dépassant largement les chiffres directs d'abonnés. Ses activités centrales se déploient à travers deux comptes principaux : le premier, créé le 21 septembre 2016 (comptant 15 000 abonnés), et le compte de secours (Backup), fondé à une étape ultérieure et critique (le 23 octobre 2025), regroupant 9 000 abonnés.

Al-Telawi se présente dans l'espace public sous la bannière d'un « activiste journalistique » dédié à la documentation des événements de la révolution syrienne à Homs et dans sa périphérie. Bien que la valeur quantitative de ses abonnés puisse paraître modeste en comparaison avec d'autres acteurs, le monitoring de l'équipe de recherche a révélé une large « diffusion en grappe » (*Cluster diffusion*) de ses publications ; celles-ci sont repartagées et relayées de manière intensive via les groupes locaux Telegram et WhatsApp.

Ce mode de circulation organique démontre qu'Al-Telawi dispose d'un « capital social » au sein des cercles locaux de Homs, conférant à son discours une capacité exceptionnelle de mobilisation et d'orientation de l'opinion publique locale. Par conséquent, son impact effectif s'avère bien plus profond que ce que suggèrent les statistiques numériques brutes de ses pages.

Sémiologie du « Aboiement » et ingénierie de l'humiliation

L'approche adoptée par Omar Al-Telawi pour promouvoir l'expression « Al-wooo-looo » représente l'apogée de l'exploitation sémiotique du discours de haine dans le contexte du conflit syrien de 2025. Ici, nous ne sommes pas face à une simple « insulte », mais nous révélons un processus d'« ingénierie acoustique de l'humiliation ». Ce procédé fusionne l'identité professionnelle et le cri animal dans une structure linguistique unique visant à broyer la dignité humaine de l'adversaire.

L'onomatopée et l'animalisation (Animalization) : L'allongement délibéré de la voyelle « O » dans « Alawites » (devenant *Al-wooo-looo*) dépasse la simple dérision verbale ; il s'agit d'une pratique consciente de « conditionnement auditif ». En imitant le son du (aboiement), le récepteur est contraint d'associer l'image du « chien » à chaque mention du nom de la communauté. Ce processus aboutit à une « déshumanisation » immédiate et compulsive : dans la conscience collective des abonnés d'Al-Telawi, la victime cesse d'être un humain doté d'une voix et d'un langage pour devenir un simple être « aboyant » dont le lynchage est légitimé.

Le langage comme « catalogue procédural » : De l'espace numérique à la pratique de terrain :

Ce discours acquiert une dimension criminelle flagrante lorsqu'il est corrélé aux faits documentés sur le terrain depuis la chute du régime. Le département de documentation de l'organisation SEEN a recensé un schéma récurrent d'exactions où les victimes alaouites ont été contraintes d'« aboyer » comme condition de survie ou dans le cadre de rituels de torture humiliants avant leur exécution. Ce qu'Al-Telawi opère numériquement est une « normalisation du protocole de torture » ; il inculque à son public que cet aboiement est l'unique mode d'expression naturel de ce groupe, transformant ainsi l'acte de torture sur le terrain d'un « crime atroce » en une « scène sarcastique » cohérente avec le mythe numérique qu'il a bâti.

L'assassinat de l'empathie par la dérision : La dangerosité de ce discours réside dans sa capacité à « exécuter l'empathie humaine » par anticipation. Lorsque l'identité de l'autre est réduite à un cri animal, la victime est dépouillée de sa capacité de « protestation humaine ». Les cris de douleur et les appels au secours des victimes se transforment, dans l'esprit des instigateurs, en de simples « aboiement » ne requérant aucune pitié.



Figure (15) : Capture d'écran illustrant le contexte d'utilisation du terme [Al-wooo-looo] et la mécanique de la déshumanisation sonore.

2.2.5 DISCOURS DE LA VIOLATION ET « POLITIQUE DE L'OTAGE SYMBOLIQUE » : PAGE FACEBOOK « LE JOURNALISTE WAHID YAZBEK »

Le discours adopté par la page Facebook intitulée « Le journaliste Wahid Yazbek » représente un modèle complexe de discours de haine se dissimulant sous le manteau d'une « victimisation défensive ». Ce discours ne se limite pas à l'incitation par l'attaque directe ; il opère à travers la reproduction de la peur, instrumentalisée comme un levier de discipline et de contrôle au sein de la composante alaouite, transformant ainsi l'identité confessionnelle en une véritable « caserne symbolique » fermée.

Fondée le 15 mars 2018, la page rassemble actuellement 691 000 abonnés. Historiquement, elle a servi de plateforme de promotion pour l'ancien régime avant sa chute, et se positionne aujourd'hui comme le porte-parole de la « victimisation alaouite ». L'analyse technique indique que la page est gérée par au moins deux individus basés au Liban, un fait corroboré par la fréquence élevée et la densité des publications quotidiennes. Par ailleurs, la page est organiquement liée à un groupe intitulé « Kidnappées à Homs - Courrier du journaliste Wahid Yazbek » (*Mafqoudat Homs - Bared al-I'lami Wahid Yazbek*).



Figure (16) : Capture d'écran illustrant la relation et le positionnement de la page vis-à-vis de l'ancien régime.

Sémiologie du « Ta'feesh » : Le retournement de l'accusation comme stratégie défensive

La plateforme exerce une forme de « recadrage incendiaire inversé » (*Reverse Inflammatory Framing*) à travers la réappropriation du terme « Ta'feesh » (pillage systématique des biens).

Initialement, ce terme constituait un stigmate indissociable des forces de l'ancien régime et de ses milices ; or, la page opère un recyclage sémantique visant à projeter cette accusation sur « tous les autres » acteurs et composantes sociales. Cette manœuvre sémiotique a pour objectif de diluer la responsabilité historique en instaurant une « équivalence dans l'opprobre moral » (*Moral Equivalence*). En universalisant le crime, le discours cherche à neutraliser la spécificité de la violation originelle et à transformer la stigmatisation d'un groupe en une condition humaine partagée, justifiant ainsi, par extension, une position de « défense permanente ».

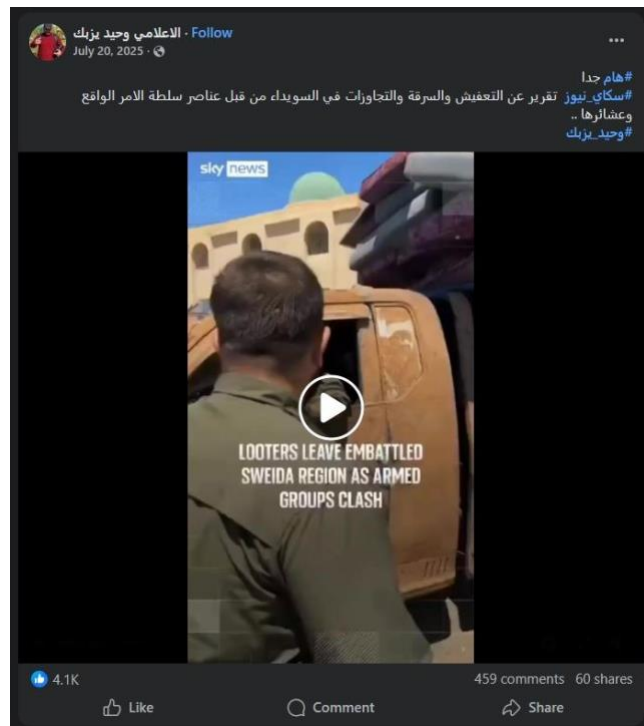


Figure (17) : Capture d'écran illustrant un exemple d'utilisation du terme « Ta'feesh » pour décrire les opérations de pillage ayant accompagné les événements de Soueida.

Coercion des foules » et monopolisation de la voix de la victime

La page exerce un double rôle d'une extrême dangerosité, qualifié dans cette recherche de « coercion des foules » (*Crowd Coercion*).

D'une part, elle exploite les souffrances des populations des villages alaouites pour les présenter comme des victimes ; d'autre part, elle les contraint à apparaître sous les traits d'un « bloc monolithique » fidèle à l'ancien régime.

Ce procédé les dépouille de leur autonomie humaine et de leur capacité à exprimer leurs véritables griefs, loin de toute instrumentalisation politique. Le discours de Yazbek ne protège pas les victimes, mais leur impose au contraire un « siège symbolique et matériel ». Il les enferme dans une économie politique de la pérennisation du conflit afin de garantir le maintien de l'influence et des gains, transformant ainsi leur souffrance en une « monnaie d'échange » sur le marché de la haine numérique.

2.2.6 DU DESCRIPTIF FONCTIONNEL AU STIGMATE STRUCTUREL : « BOIJI » COMME MECANISME DE SUPERIORITE ETHNO-CLASSISTE

Le monitoring de terrain révèle l'utilisation systématique et coordonnée du terme « Boiji » (cireur de chaussures) comme outil de « violence symbolique » dirigé contre la composante kurde. Ce terme émerge comme un élément central dans le discours de plusieurs canaux suivis et analysés, témoignant d'une concordance idéologique manifeste entre les comptes pro-pouvoir. Ces entités adoptent une vision commune visant à « discipliner » numériquement la composante kurde lors des phases d'escalade militaire dans le nord et le nord-est de la Syrie.

L'usage du terme « Boiji » à l'encontre des Kurdes dans un contexte de tensions ne peut être interprété comme une simple insulte passagère. Il doit être analysé comme un instrument de « violence symbolique » qui reproduit les hiérarchies ethniques à travers le prisme de l'économie marginale. Bien que ce terme soit ancré de longue date dans l'imaginaire populaire, les données indiquent une mutation dans sa densité numérique : il est invoqué de manière systématique et intensive lors des moments de crise, marquant un recours délibéré à la stigmatisation.

Ce discours opère sur deux axes interdépendants :

1. **La réduction fonctionnelle (*Functional Reduction*)** : L'ensemble d'une ethnie est confiné à la profession de « cireur de chaussures ». Cette réduction ne vise pas seulement à railler la pauvreté de l'individu, mais à « fixer l'identité » dans un espace de servitude subalterne. Cela crée une barrière psychologique et sociale qui empêche de concevoir le Kurde comme un partenaire de l'espace public ou comme un acteur politique (*Political Actor*).
2. **La délégitimation (*Delegitimization*)** : En exerçant une « infériorité de classe », les revendications politiques kurdes sont dépeintes comme un acte « illégitime ».

La logique implicite de ce discours suggère qu'un groupe relégué à ce rang social imaginaire n'a pas la légitimité nécessaire pour revendiquer des droits souverains ou une citoyenneté égale.



Figure (18) : Capture d'écran présentant un échantillon de publications utilisant le stigmat « Boiji ». L'image met en relief, en arrière-plan, un manifestant brandissant une boîte de cirage (« Boya ») lors d'un rassemblement, illustrant la transformation d'un outil de travail en un symbole de discrimination ethno-sociale.

Au regard du suivi temporel, il apparaît que le terme « Boiji » ne constitue pas un simple résidu linguistique ancestral. Il s’agit d’une véritable « arme rhétorique » activée numériquement avec intensité pour reléguer « l’Autre » à sa « place présumée » dès lors qu’il tente de franchir les limites qui lui sont assignées au sein de la structure socio-politique.

Ce lien organique entre l’« énoncé numérique » et la « pratique coercitive de terrain » suggère que ces canaux ne s’exercent pas dans le cadre de la liberté d’expression. Ils semblent plutôt opérer tel un « laboratoire de normalisation du génocide symbolique », ce qui permet de qualifier leurs administrateurs de « partenaires directs » de l’« ingénierie de l’humiliation » subie par l’être humain syrien.

3. SEMIOLOGIE DE LA DISCRIMINATION ET PERSPECTIVE JURIDIQUE (ANALYSE SOCIO-JURIDIQUE)

Ce chapitre complète les observations des sections précédentes en passant de l’étape de la « documentation numérique » à celle de la « dissection sociologique » du discours. Ici, les mots ne sont pas traités comme de simples outils de communication, mais comme des « armes symboliques » visant à reconfigurer la conscience collective syrienne dans la phase post-chute (2025).

La dangerosité des opérations sémiotiques (symboliques) que nous recensons réside dans leur capacité à monopoliser la définition de « l’Autre ». À travers une ingénierie sémantique précise, l’identité est extraite de son espace humain global pour être enfermée dans des « carcans sémantiques » rigides. L’objectif est de dépouiller les victimes des attributs de la citoyenneté et de leurs droits fondamentaux garantis par les conventions internationales.

Dans les paragraphes suivants, nous déconstruisons ces mécanismes selon deux axes : le premier examine la « félonie linguistique » via l’invocation des antagonismes historiques pour légitimer la violence actuelle ; le second analyse la « genrisation de la violation » (*Gendered violation*) comme outil d’éviction des forces civiles et féministes de l’espace public.

3.1 SEMIOLOGIE DE LA DISCRIMINATION ET DE LA DISTINCTION CONFESSIONNELLE

Il ressort de l’analyse que la violence physique est précédée ou accompagnée d’un préambule linguistique visant à opérer un « cadrage de l’identité » au sein de moules exclusifs et rigides. L’analyse sémiotique du lexique syrien de l’année 2025 montre que le discours numérique

commence par exercer une « désignation catégorielle ciblée » ; l'individu n'est plus un « citoyen », un « voisin » ou un « partenaire de terre », mais devient un simple « tag » (étiquette) porteur de connotations d'altérité radicale.

L'usage de termes tels que (Nusayri, Rawafid, Khawarij, Bani Manyuk³) dépasse les limites du simple débat doctrinal passager pour devenir un véritable « tri préliminaire ». Ce tri détermine qui se situe à l'intérieur des frontières de la communauté nationale et qui en est banni.



³ Historiquement, la communauté druze est connue sous l'appellation de « Bani Ma'rouf », un nom profondément enraciné dans leur imaginaire collectif et porteur de connotations morales et sociales définissant leur identité. À l'opposé, certains canaux numériques propagent le terme péjoratif « Bani Manyuk » ; « expression péjorative liée à la sexualité » celui-ci ne constitue pas un simple sobriquet, mais s'avère être un outil d'incitation visant à porter atteinte à l'honneur et à exercer une stigmatisation morale à l'encontre de cette communauté.

Figure (19) : Capture d'écran présentant un échantillon de publications d'Omar Al-Telawi sur Facebook, illustrant le contexte d'utilisation des termes [Rawafid et Nusayris]



Figure (20) : Capture d'écran illustrant l'usage de ces mêmes termes par la chaîne de Zeno Yasser Al-Mahameed.

L'équipe de recherche a observé que la chaîne de Zeno Yasser Al-Mahameed a été l'une des premières plateformes sur Telegram à employer l'appellation dérogatoire « Bani Manyuk » pour désigner la communauté druze lors de la guerre irano-israélienne. Ce terme a ensuite été réinvesti de manière systématique lors de l'intensification des tensions à Soueïda, avec une fréquence d'utilisation s'élevant à 511 occurrences sur une période de huit mois.

3.1.1 L'INVOCATION DE L'ANTAGONISME HISTORIQUE COMME OUTIL DE DEPOSSESSION JURIDIQUE

La dangerosité de l'invocation de concepts tels que « Nusayri » ou « Rawafid » réside dans leur capacité à arracher l'individu à son contexte de citoyenneté contemporaine et à ses droits acquis, pour le projeter de force dans les méandres de conflits historiques ancestraux. À travers cet « archivage hostile », le ciblage de l'Autre dans le présent ne relève plus du crime pénal, mais devient une « créance historique différée » ou une « vendetta ancestrale » devant être recouvrée. Ici, la protection juridique moderne s'effondre et les concepts de citoyenneté et de droits de l'homme s'effacent au profit de la « loi du talion historique », qui transforme l'agression contre l'Autre en un acte légitime et historiquement justifié.

À un niveau plus profond, le lexique d'appartenance » en un « crime capital

numérique transforme l'identité d'une « » par le biais de termes d'une extrême

violence, tels que « adorateurs du veau » (*Abid al-Ijl*) ciblant les Druzes, ou « Bani Sumayya » contre les Sunnites. Ces termes ne visent pas seulement l'insulte, mais cherchent à créer un « Autre existentiel » (*Existential Other*) avec lequel toute réconciliation est impossible.

Ce cadrage est celui qui ouvre la voie, par la suite, aux processus d'« exclusion physique ». Lorsque le langage réussit à transformer l'existence même de l'Autre en un « péché », son absence (que ce soit par le meurtre ou le déplacement forcé) devient la seule solution possible et logique aux yeux du groupe instigateur.

3.2 GENRISATION DE LA VIOLENCE SYMBOLIQUE ET ECONOMIE DE LA VIOLATION

Le monitoring numérique révèle un schéma systématique de « violence basée sur le genre » (VBG) ciblant les femmes actives dans l'espace public syrien. Ce mode opératoire évolue parallèlement au ciblage confessionnel et ethnique, en se concentrant spécifiquement sur les militantes, les journalistes, les défenseuses des droits de l'homme et les créatrices de contenu. Cette violence se cristallise dans une stratégie d'« assassinat moral » ancrée dans la structure même du discours ; les femmes ne sont pas seulement visées pour leurs positions politiques, mais à travers une « politisation du corps » qui transforme leur vie privée en un champ de bataille central.

Cette stratégie repose sur un arsenal d'outils sémiotiques dégradants, notamment :

1. **L'objectification sexuelle** : par l'usage d'une dérision à caractère sexuel explicite.
2. **La stigmatisation morale** : par la propagation systématique de rumeurs sur « l'honneur » et la conduite personnelle, visant à briser la crédibilité sociale de la victime.
3. **La violation visuelle** : par la diffusion de photos montées ou extraites de leur contexte privé pour servir d'outils de pression et de chantage (*Revenge porn* ou cyber-chantage).
4. **L'intimidation physique directe** : par des messages de menaces de viol ou de diffamation familiale, constituant un « prélude criminel » qui légitime l'agression physique sur le terrain.



Figure (21) : Capture d'écran présentant un échantillon des dizaines de messages de harcèlement et de menaces reçus par une militante politique.

Cette dynamique ne vise pas seulement à exclure la femme en tant qu'« individu » de la sphère d'influence, mais elle s'efforce d'élaborer un « message de dissuasion » collectif qui rehausse le « coût de la visibilité » dans l'espace public, transformant la participation féminine en un état de privation absolue de protection.

Ce mode de ciblage dépasse la question de l'insulte verbale directe pour s'inscrire dans le registre de l'« exclusion forcée » de l'espace public. La violence symbolique dirigée contre les militantes et journalistes syriennes agit comme un mécanisme d'« assassinat moral » : l'arsenal patriarcal et le stigmatisme social sont instrumentalisés pour contraindre ces actrices au retrait et au silence.

Ce repli derrière les murs du silence n'est pas une simple réaction personnelle, mais le produit d'une « économie de la violation ». La femme est visée dans son « capital symbolique » (réputation, statut social et académique) afin de briser son efficacité politique. Fonctionnellement, ces vagues organisées de violence numérique visent à reproduire la hiérarchie traditionnelle et à transformer l'espace numérique en un environnement répulsif pour les femmes. Dès lors, le silence ne relève plus d'un choix personnel, mais devient une stratégie défensive imposée par les forces d'instigation pour déposséder les femmes de leur droit à participer à la formulation du récit national.

4. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

4.1 VOIE LEGALE ET RESPONSABILITE PENALE

Les analyses contenues dans cette recherche, ainsi que les propositions juridiques qui en découlent, s'appuient exclusivement sur les normes du Droit International des Droits de l'Homme, et plus particulièrement sur l'Article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), concernant l'interdiction de l'incitation à la haine.

L'organisation SEEN pour la Paix Civile souligne que le monitoring et l'analyse des comptes et canaux cités ne visent pas les individus en tant que personnes physiques ou morales, mais se concentrent sur les rôles fonctionnels de ces plateformes dans la production et la diffusion de contenus incendiaires menaçant la paix civile.

L'adoption du « Protocole de Berkeley » pour l'archivage des preuves numériques vise à garantir le plus haut degré d'intégrité et de neutralité, transformant le contenu numérique en présomptions objectives soumises aux normes de la preuve pénale internationale. L'unité de recherche précise que l'identification des administrateurs des canaux repose sur des informations de source ouverte (OSINT) afin de définir les chaînes de responsabilité, sans préjuger des conclusions en dehors du cadre de l'analyse discursive et pénale présentée ici.

- **4.1.1 QUALIFICATION DE L'« INCITATION COLLECTIVE »** : Transformer les résultats de cette recherche (lexique et captures documentées) en dossiers juridiques soutenant le principe de « **Responsabilité pénale individuelle** » pour les acteurs mentionnés,

en tant que complices de la préparation cognitive des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

- **4.1.2 ACTIVATION DU « PROTOCOLE DE BERKELEY »** : Adopter l'archivage numérique de cette recherche comme preuve médico-légale devant les tribunaux compétents, afin d'établir le **lien de causalité** entre le « discours de haine » et les « conséquences criminelles sur le terrain ».

4.2 VOIE TECHNIQUE ET POLITIQUES DES PLATEFORMES

Mise à jour des algorithmes de détection : Exercer une pression sur les entreprises **Meta** et **Telegram** pour qu'elles actualisent leurs bases de données linguistiques en fonction du lexique actualisé de 2025 (ex : les termes *Al-Moukabis*, *Al-wooo-looo*, *Boiji*), afin de garantir le blocage automatique des contenus utilisant la « déshumanisation » comme outil d'incitation.

4.3 PERSPECTIVES FUTURES : REVELER LES LACUNES LEGISLATIVES SYRIENNES

Cette recherche considère que la prochaine étape complémentaire consiste à mener une « **révision critique du système juridique syrien** », lequel souffre de lacunes structurelles face au discours de haine :

- **4.3.1 ANALYSE DU VIDE LEGISLATIF**: Révéler l'absence de textes de loi explicites définissant le « discours de haine » selon les normes internationales, les lois syriennes actuelles (Code pénal ou loi sur les cybercrimes) se contentant de termes vagues.
- **4.3.2 CONSTAT DE L'ABSENCE DE « MESURES DISSUASIVES »**: Documenter l'insuffisance des mécanismes de recours pour les victimes et l'absence de mesures conservatoires (telles que les ordonnances d'interdiction ou les amendes progressives).
- **4.3.3 PROPOSITION D'UNE « LOI SUR LA PAIX CIVILE SYRIENNE »**: Développer un projet de loi alternatif criminalisant la « déshumanisation » et l'« incitation basée sur la mythologie noire », garantissant l'harmonisation de la législation syrienne avec l'**Article 20 du PIDCP**.

5. CONCLUSION

Cette recherche démontre que le discours de haine dans le contexte syrien ne peut être appréhendé comme une simple dérive linguistique ou un dérapage expressif passager dans l'espace numérique. Il s'agit, au contraire, d'une forme centrale de « violence symbolique »

qui précède la violence physique et en établit les fondements cognitifs et éthiques. La dangerosité de ce discours réside dans sa capacité supérieure à redessiner les rapports de force au sein de la société en créant une nouvelle hiérarchie pyramidale ; celle-ci octroie à certaines entités le pouvoir de « définition » et de « jugement », tout en reléguant les groupes cibles au rang d'« infériorité » ou de « menace existentielle » permanente.

Les résultats de l'analyse, tant quantitatifs que qualitatifs, confirment que le cyberspace syrien ne fonctionne pas uniquement comme un miroir des événements, mais comme un « champ actif » façonnant les conditions de possibilité de la violence. Il y parvient en redistribuant les significations et en déterminant qui se trouve dépouillé de son admissibilité morale et juridique à la protection. Ce type de violence symbolique contribue à l'enracinement de divisions sociétales pérennes qui transcendent le moment politique actuel, laissant une empreinte cumulative dans la mémoire collective. Cela affecte profondément le contrat social et les possibilités de restauration de la confiance, faisant de son traitement et de son démantèlement une condition préalable et fondamentale pour tout processus sérieux de paix civile et la justice transitionnelle.

En conséquence, la recherche conclut que la lutte contre le discours de haine ne doit pas rester confinée à des approches réglementaires ou juridiques étroites. Elle doit s'inscrire dans une compréhension plus large des systèmes de violence structurelle, en tant qu'étape fondatrice d'une chaîne qui commence par le symbole et la redistribution des forces, pour ne pas s'arrêter nécessairement aux frontières de l'écran numérique. Ainsi, ce projet propose un cadre analytique et méthodologique pour le développement de politiques préventives et d'outils d'alerte précoce liant rigoureusement l'analyse discursive à la responsabilité juridique. Cela contribue à limiter la reproduction de la violence sous ses différentes formes dans le contexte syrien et les contextes de conflit similaires, concluant que les cinq canaux faisant l'objet de l'étude fonctionnent comme de véritables « infrastructures d'incitation collective ».